RITA CANNE RÉUNION Réseau d'innovation et de transfert agricole	**Compte-rendu** **4ème Comité de pilotage régional Rita Canne à sucre** *Mardi 22 novembre 2016* *eRcane La Bretagne*

Rédacteur : Daniel Marion (Animateur Rita canne)	**Nombre de pages : 16**	**Date rédaction 28/11/2016**

Organismes présents[1] : Acta - Animateur Rita national Caro Canne (Journaliste) Chambre agriculture (CA) Cirad – Direction régionale Cirad – UMR PBVMT / UR Aïda CTICS DAAF – SEAF / Salim eRcane	**Organismes présents :** FDGDON FRCA (Animatrice Rita élevage) Lycée agricole de Saint-Joseph Lycée agricole de Saint-Paul Planteurs Région Réunion Syndicat du Sucre de La Réunion (SSR) Tereos Sucre Océan Indien (TSOI= Vivea Réunion

[1] Voir liste des présents en annexe

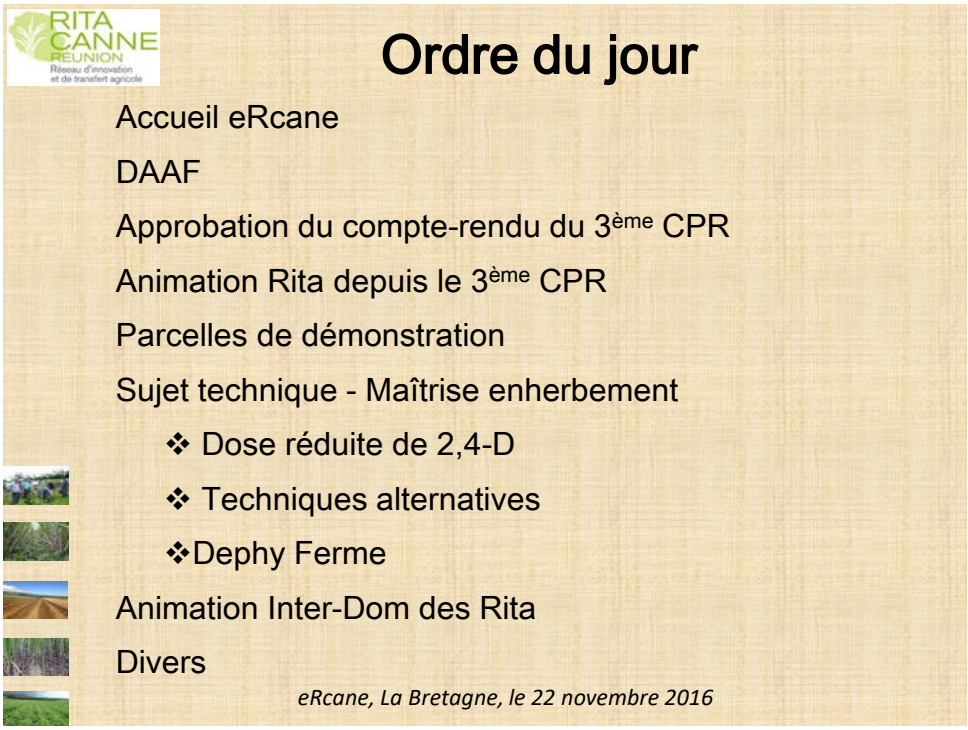

Figure 1 : Ordre du jour du 4ème CPR du Rita Canne

1 Quelques mots d'accueil d'eRcane

Laurent Barau – Responsable Division agronomie d'eRcane

Présentation : Au nom de son directeur, le responsable de la Division agronomie d'eRcane souhaite bienvenue aux participants de ce 4ème CPR du Rita Canne.

Pour le directeur d'eRcane, institut qui porte l'animation du Rita canne, si des avancées significatives sont bien réelles pour cette démarche de travail en réseau, un engagement plus marqué des divers partenaires peut-être encore attendu. Un exemple, la mobilisation des techniciens de développement pour la mise en place de parcelles de démonstration, un des sujets de ce CPR. Ces parcelles sont un outil essentiel du transfert vers les planteurs de résultats techniques. La mobilisation des partenaires du développement, bien que sensible depuis le lancement le Rita, demande encore plus de concertation, d'engagement, de partage, de cohésion.

2 Introduction DAAF

Frédéric de Bailliencourt – Chargé de mission de la filière canne

Présentation : Au nom du directeur de la DAAF, sont rappelés le rôle et la vocation des Rita :

- un réseau de partenaires au service des **professionnels** de la filière dans une **dynamique collective** où chaque acteur intervient dans son domaine professionnel ;
- pour mieux **connecter la recherche, l'expérimentation** et les **actions de développement aux réalités de terrain**, pour une meilleure appropriation des résultats par les planteurs.

Des *membres de droit*, Etat, Département, Région, Chambre d'agriculture, CPCS, CTICS, et des *membres associés*, instituts techniques, FRCA,… en sont les partenaires majeurs.

La Rôle, le positionnement de l'Etat et de la DAAF par rapport à filière canne sont rappelés, de même que la mise à jour du projet de la filière canne, les aides en sa faveur (nationales et POSEI) ainsi que l'aide complémentaire de 38 M€ (Tous Dom confondus) pour compenser le déficit de compétitivité.

3 Approbation du compte-rendu du 3ème CPR

Daniel Marion – Animateur Rita Canne

Figure 2 : Page 1 du compte-rendu du 3ème CPR

Le compte-rendu du 3ème Comité de pilotage régional (CPR) du Rita Canne qui s'est tenu le 9 juin 2016 au lycée agricole de Saint-Paul est approuvé à l'unanimité des participants au 4ème CPR.

4 Animation du Rita canne à sucre entre le 3ème et le 4ème CPR

Daniel Marion – Animateur Rita Canne

Présentation : Entre les deux CPR, l'animation s'est concentrée sur des actions conduites pour l'implantation de parcelles de démonstration en co-construction avec les planteurs, les techniciens du développement (Chambre agriculture, CTICS, eRcane et Tereos Sucre Océan Indien) et l'animateur du Rita Canne.

Ces parcelles de démonstration sont des outils de transfert de techniques mises au point lors de travaux conduits par les instituts, en station expérimentale ou chez les planteurs. Ces techniques sont plus performantes que les pratiques en cours chez les planteurs où sont installées les parcelles de démonstration (Figure 3).

Une parcelle de démonstration est un dispositif simple mis en place dans un champ où une technique 'nouvelle' est comparée à celle du planteur. Cette technique doit être synonyme de progrès, qu'il soit

environnemental, agronomique, économique. Le dispositif nécessite une forte implication du planteur dans sa mise en œuvre, en étroite collaboration avec les techniciens (Figure 4).

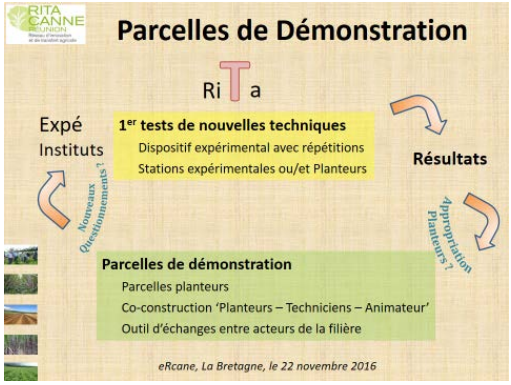

Figure 3 : Fonctionnement du Rita

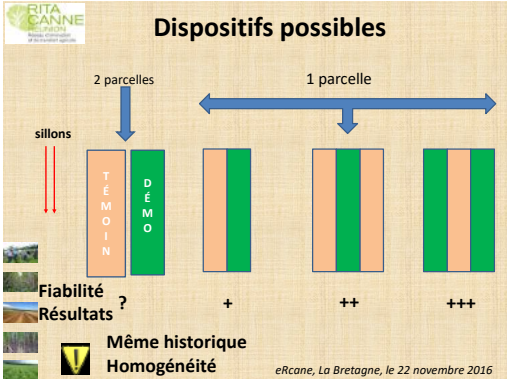

Figure 4 : Dispositifs parcelles de démonstration

Lors de séances de travail conduites dans les Pôles Canne, l'animateur du Rita Canne a :

- présenté la démarche d'implantation d'une parcelle de démonstration aux techniciens ;
- a sensibilisé ces derniers à un travail collégial inter organismes de développement dans leurs échanges avec le planteur.

Les parcelles de démonstration sont des plateformes d'échanges avec les planteurs, entre planteurs, entre techniciens et une occasion pour ces derniers de développer des messages homogènes vers les planteurs. Elles peuvent aussi mobiliser les instituts, et représentent une opportunité pour ces derniers d'être à l'écoute des préoccupations des planteurs, notamment de leurs interrogations.

Au sein d'un Pôle Canne, une intervention collégiale des techniciens autour des parcelles de démonstration est aussi une garantie de la pérennité de la démarche ainsi que l'assurance de recueillir des données qui peuvent être plus facilement partagées pour une analyse concertée en vue d'aboutir à des recommandations homogènes vers le planteur (« *Aucun de nous en agissant seul ne peut atteindre le succès* » – Mandela).

La nécessité de mobiliser des moyens incitatifs vers les planteurs pour les encourager à s'intéresser au dispositif est soulignée.

Échanges :

Des moyens incitatifs peuvent être mis en place dans le cadre du financement de l'animation Rita (DAAF), voire être complétés par les organismes partenaires car comme l'expérimentation conduite par les instituts, l'implantation de parcelles de démonstration chez des planteurs a un coût qui doit être assumé (Direction Régionale du Cirad).

Afin de communiquer avec fiabilité vers les planteurs sur des résultats de dispositifs sans répétition pour un site donné, il est nécessaire de multiplier ces sites dans le temps et dans l'espace pour s'assurer de la répétabilité des résultats relatifs à une technique donnée en vue de sa diffusion (Région) :

- *pour l'animateur, la démarche est conçue ainsi mais dépend du nombre de parcelles de démonstration pouvant être implantées par l'ensemble des techniciens, l'engagement des divers organismes restant encore faible, 20 à 25 parcelles au total, pour trois thématiques retenues à ce jour (Fertilisation, maîtrise de l'enherbement, variétés).*

Sur ce sujet, le DR du Cirad demande à l'animateur du Rita canne d'organiser, dès que possible, une séance de travail des responsables des organismes concernés (CA, CTICS, TSOI, Cirad, eRcane). Il s'agira de préciser comment parvenir à accroître significativement le nombre de parcelles de démonstration, un outil technique et pédagogique majeur à développer dans le cadre de la diffusion d'innovations : occasions de contacts, d'échanges entre partenaires.

5 Parcelles de démonstration implantées

G. Soubadou (CA) ; Simon Duquesne (TOI) et L. Barau (eRcane)

Présentation :

Les trois intervenants présentent les parcelles de démonstration mises en place sur trois thématiques à fort levier potentiel de progression du rendement, thématiques retenues lors d'un précédent CPR :

- fractionnement de la fertilisation ;
- maîtrise des mauvaises herbes ;
- nouvelles variétés.

A la date de ce Copil, sept parcelles de démonstration sont installées (dont 1 avec un biostimulant, l'Osiryl). A la fin de campagne 2016 et pendant les premiers mois de l'intercampagne 2017, 15 nouvelles devraient être implantées, soit un total de 23 au début de la campagne 2017 (Tableau 1). Parmi ces parcelles certaines seront suivies jusqu'au stade de la récolte afin d'évaluer l'impact de la technique en démonstration sur la richesse de la canne et son rendement, un des objectifs étant d'accroître le revenu du planteur par une augmentation de sa production, dans des conditions de bonnes pratiques agricoles.

Tableau1 : Point sur nombre de parcelles de démonstration implantées et à implanter

Organisme	Fertilisation	Maîtrise enherbement	Variétés	Autres	Programmées
CA	3	-	-	-	6
eRcane	-	-	1	-	Non précisé
TSOI	2	1	-	1	9

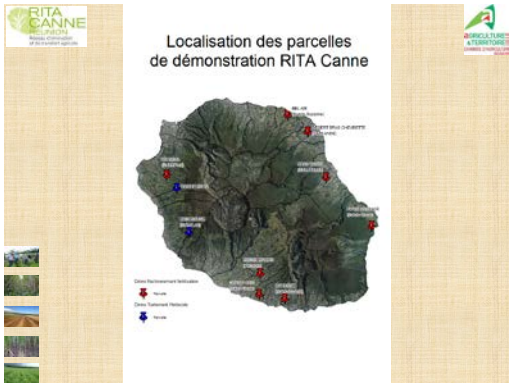

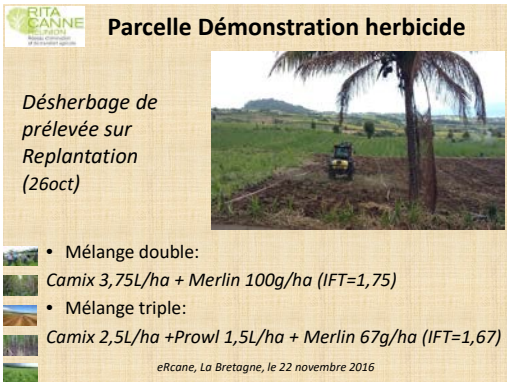

Figure 4 : Localisation parcelles démonstration CA (gauche) et parcelle maîtrise mauvaises herbes PC

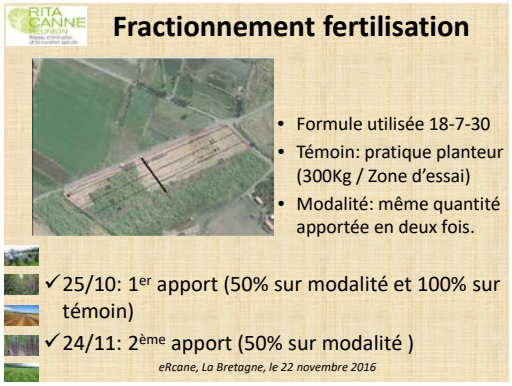

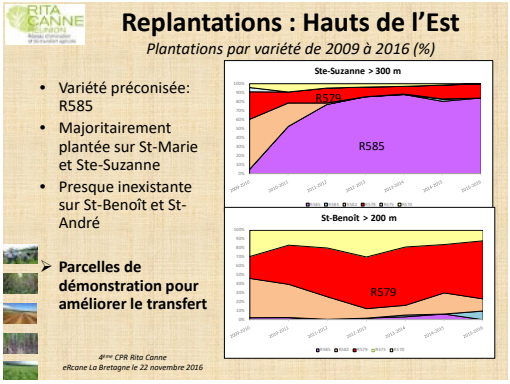

Figure 5 : Parcelle fertilisation PC (gauche) et diffusion nouvelles variétés Hauts de l'Est (droite)

Échanges :

Comment les parcelles de démonstration sont-elles réparties sur l'ensemble des bassins canniers de l'île (SSR) ?

- *les techniciens étant affectés dans différentes zones, les parcelles devraient se répartir sur l'ensemble du bassin cannier, mais l'équilibre entre les thématiques sera dépendant du choix de celles choisies par les planteurs.*

Comment les thématiques vont-elles évoluer dans le temps (Cirad) ?

- *trois thématiques ont été retenues. Les réponses aux choix techniques demandent à être consolidées sur au moins deux à trois ans, avec un nombre suffisant de sites dans chaque zone, avant de programmer d'autres thématiques. Par ailleurs, tout ceci reste dépendant de la capacité des organismes à s'engager autrement dit du nombre de parcelles de démonstration pouvant être suivies par un technicien, à ce jour ce nombre restant modeste (moins d'un site programmé par technicien pour cette année).*

La CA mentionne que sept parcelles de démonstration étaient suivies par ses techniciens ces premiers mois de 2016 :

- *une démarche similaire existait avant le Rita, notamment avec TSOI, mais peu de données chiffrées et de conseils techniques confirmés sont disponibles à ce jour. La mutualisation du travail des techniciens peut éviter cet écueil, car outre qu'elle facilite la mise en place d'une parcelle de démonstration, elle est un atout dans son suivi et son évaluation quand elle*

nécessite des pesées, un technicien étant absent, d'autres pouvant le remplacer (Intervenir chez un planteur nécessite de se caler à ses contraintes qui, pour des raisons diverses, peuvent bousculer un programme d'intervention prédéfini).

Comment se font les applications d'engrais dans ces parcelles de démonstration (St-Joseph) ?

- *de manière générale nous nous calons à la pratique du planteur pour l'ensemble des techniques testées et dans la mesure du possible c'est le planteur qui réalise les travaux, les techniciens présents pouvant lui apporter leur appui si nécessaire.*

eRcane rappelle la nécessité d'augmenter significativement le nombre de parcelles de démonstration à suivre de façon à pouvoir accélérer la diffusion des techniques éprouvées par les instituts. Dans le domaine variétal eRcane est prêt à apporter un soutien significatif à la démarche, en étroite collaboration avec les Pôles Canne.

L'animateur inter-dom souligne l'intérêt de la démarche qui lui semble être partagée par les partenaires locaux présents dans la salle. Il s'enquiert de la procédure qui a conduit au choix des pratiques testées. Ce choix relèvent-ils de travaux conduits par les instituts et/ou répondent-ils à une demande des planteurs ?

- *les pratiques testées dans les parcelles de démonstration, sont issues de résultats de travaux d'expérimentation conduits par les instituts, dont la diffusion par le biais de parcelles de démonstration a été validée lors d'un précédent CPR ainsi que par les groupes de travail créés dans le cadre du Rita Canne, groupes réunissant, planteurs, techniciens, agronomes des instituts et des organismes de développement*.

Le CTICS rappelle qu'en 2005 l'institut avait initié une enquête auprès de planteurs pour qu'ils expriment leurs besoins techniques. Le fractionnement de la fertilisation, de même que les variétés étaient des thèmes soulevés par les planteurs.

La Daaf note la volonté significative d'aller de l'avant, mais souhaterait que l'engagement des uns et des autres, instituts, organismes de développement soit plus significatif pour avancer plus rapidement et répondre plus vite aux besoins de la filière. Elle rejoint la position du DR du Cirad, mentionnée plus haut, et celle du SSR.

Comment les planteurs bénéficieront-ils des résultats de ces travaux s'enquiert le SSR ? La capitalisation des résultats lui paraît primordial de même qu'un transfert qui ne doit pas se limiter aux seuls planteurs qui ont participé à la démarche. Il faudra se donner les moyens de communiquer vers le maximum de planteurs et de techniciens. La Région partage cette vision et souhaite un « effet boule de neige » autour des résultats qui représenteraient une marge de progrès pour la filière, sans omettre de capitaliser les enseignements à tirer des 'ratés' :

- *les parcelles de démonstration sont des outils pour véhiculer les bons messages techniques. Ces messages seront utilisés pour organiser des échanges in situ auxquels seront conviés l'ensemble des partenaires du Rita Canne : planteurs, techniciens de développement, agronomes des instituts et organismes de développement ;*
- *pour ce faire un ½ temps est insuffisant à l'animation du Rita Canne. Il est nécessaire que cette animation évolue vers un temps complet.*

Au regard des enjeux, des marges de progression attendues au sein de la filière et du nombre de planteurs potentiels (plus de 3 000), les participants du CPR sont en accord avec une évolution du poste d'animateur du Rita Canne à temps plein. Le sujet sera étudié dans les prochains mois afin de dégager les moyens financiers nécesssaires. Cela demandera aussi de revoir les autres taches exercées par l'animateur actuel.

Pour accélérer le transfert et favoriser l'implantation de parcelles de démonstration, la Daaf souligne la nécessité de renforcer la communication vers les techniciens, relais vers les planteurs. Quel discours pour convaincre les planteurs à se prêter à la démarche ? Simultanément, elle insiste aussi sur une communication plus intense des résultats techniques en diversifiant les supports et outils. Pour la CA la démarche doit s'appuyer sur une bonne confiance réciproque entre planteurs et techniciens.

6 Sujet technique : la maîtrise de l'enherbement

Le sujet est traité en quatre volets :

- la voie chimique et la réduction de doses de 2,4-D ;
- les méthodes alternatives dans le cadre du plan Ecophyto de rédution de l'emploi de produits phytopharmaceutiques ;
- tests d'outils mécaniques remuant le paillis, effet de l'exportation de paille, partielle ou totale, sur la maîtrise des mauvaises herbes ;
- les avancées du projet Dephy Ferme.

6.1 Réduction de doses du 2,4-D (JJ Esther – eRcane)

Présentation :

Des années 70 à nos jours, la dose autorisée de 2,4-D a été réduite de 40 % (Figure 6 - Gauche) si bien qu'à la dose maintenant homologuée, quand il est employé seul, le 2,4-D doit être pulvérisé à cette pleine dose ce qui interdit un nouvel usage en cas de nouvelles d'espèces lianescentes notamment.

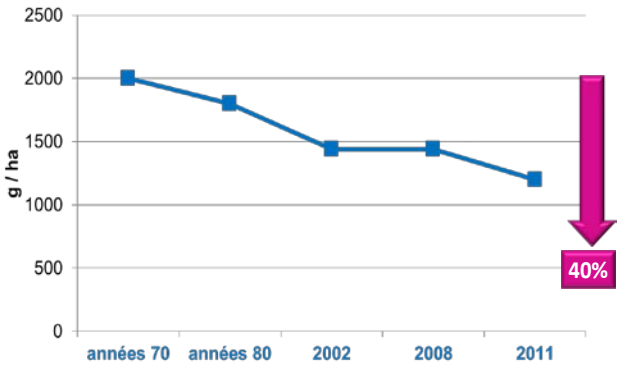

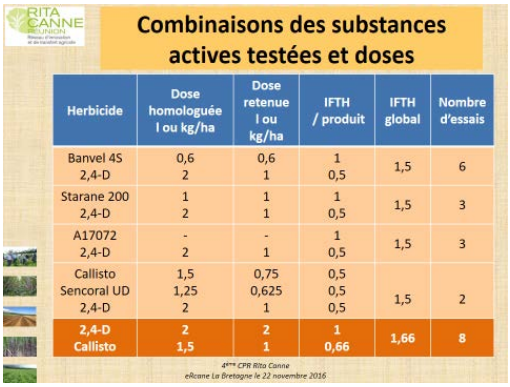

Combinaisons des substances actives testées et doses

Herbicide	Dose homologuée l ou kg/ha	Dose retenue l ou kg/ha	IFTH / produit	IFTH global	Nombre d'essais
Banvel 4S 2,4-D	0,6 2	0,6 1	1 0,5	1,5	6
Starane 200 2,4-D	1 2	1 1	1 0,5	1,5	3
A17072 2,4-D	- 2	- 1	1 0,5	1,5	3
Callisto Sencoral UD 2,4-D	1,5 1,25 2	0,75 0,625 1	0,5 0,5 0,5	1,5	2
2,4-D Callisto	**2 1,5**	**2 1**	**1 0,66**	**1,66**	**8**

4ème CPR Rita Canne
eRcane La Bretagne le 22 novembre 2016

Figure 6 : Réduction dose homologuée 2,4-D (gauche) et mélanges efficaces testés (droite)

Les résultats de huit essais conduits par eRcane de 2012 à 2016, sur la réduction de la dose de 2,4-D, de 1 200 à 600 g/ha de substance active, quand il est associé à d'autres herbicides sont présentés (Figure 6 – Droite). Ces travaux ont été conduits pour proposer aux planteurs, si nécessaire, la

possibilité de répéter un traitement avec du 2,4-D (produit efficace et le moins onéreux) sans être dans une impasse réglementaire.

Quatre mélanges faisant appel au Banvel, Starane 200, A17072, Sencoral et Callisto ces deux derniers étant associés au 2,4-D dans un mélange triple, offrent des alternatives intéressantes aux 2 l/ha de 2,4-D employé seul.

La dose homologuée du 2,4-D pourrait être de nouveau réduite pour passer à 750 g/ha de substance active (information provenant de l'expert référent national "Acquisition de références et usages orphelins" de la DGAL). Un essai a été lancé avec cette nouvelle dose et sa moitié en association avec d'autres herbicides.

Echanges :

Pourquoi cette réduction de dose (SSR) ? Principalement pour des raisons d'écotoxicologie (DR Cirad).

La DAAF-Salim, note que les travaux sur la réduction de dose de 2,4-D réalisés à La Réunion, ont en partie anticipé cette prochaine évolution et que nous ne nous trouvons pas totalement démuni si le 2,4-D ne peut être utilisé qu'à 1,25 l/ha de produit commercial. En conditions tropicales, cette tendance au retrait de produits homologués ou de réduction de dose demeure préoccupante.

A une question sur l'usage des mouillants pour améliorer l'efficacité des herbicides il est répondu que leur utilisation est bien souvent complexe, demande de nombreux tests préalables car les herbicides ont des comportements différents par rapport aux adjuvants. Quelques essais ont été conduits mais n'ont pas montré de résultats convainquants.

Le SSR attire l'attention sur le faible nombre de susbstances actives disponibles. *L'animateur du Rita Canne, qui encadre les travaux du Réseau Herbicides, précise qu'en 2017, il est prévu dans un programme inter-dom de tester une dizaine de nouvelles substances actives sur proposition de l'expert référent national "Acquisition de références et usages orphelins" de la DGAL, si les firmes peuvent mettre ces herbicides à disposition.*

6.2 Dephy Expé (A. Mansuy – eRcane)

Présentation :

Les objectifs de Dephy Expé sont rappelés, ainsi que les rôles des différents partenaires (Figure 7 - Gauche), les dispositifs expérimentaux puis les résultats de cinq thématiques étudiées.

Ces résultats, obtenus dans quelques environnements, demandent à être confirmés par des travaux complémentaires pour mieux évaluer les baisses d'IFT enregistrées (Tableau 6), de même que l'impact de ces techniques alternatives sur le rendement de canne.

Les actions de transfert sont aussi présentées (Figure 7 – Droite).

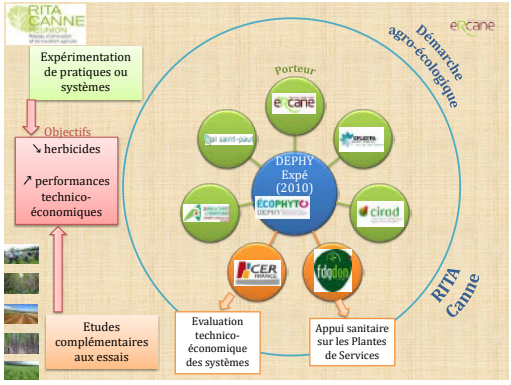

F

Figure 7 : Dephy Expé, partenaires, objectifs (gauche) et actions de transfert (droite)

Tableau 6 : Des actions Dephy Expé et leur impact sur l'IFT

Action Dephy Expé	Baisse d'IFT	Note
Désherbage mécanique de l'interrang	40 %	Rotofraise, patte d'oie, aérofaneur
Gestion différenciée paillis et fertilisation	20 %	Répartition de la paille, localisation fertilisation, épaillage
Variétés	30 %	Nouvelles variétés
Plantes de service intercalaires	70 %	*Canavalia ensiformis, Vigna ungiuiculata, Crotalaria juncea*
Couverture du sol entre 2 cycles de canne	50 %	Lutte contre érosion et les mauvaises herbes, amélioration propriéts biogéohimiques du dol

6.3 Mécanisation – Dephy Expé – Gestion du paillis (V. Barbet-Massin – eRcane)

<u>Présentation</u> :

1. Au cours des travaux conduits dans le cadre de l'ex projet Magecar (Méthodes alternatives de gestion de l'enherbement en canne à sucre à La Réunion) il a été constaté que dans une zone où un paillis était 'remué' à intervalle régulier, l'enherbement ne se développait pas contrairement à une zone mitoyenne où ce paillis n'était pas 'remué'. Pour reproduire mécaniquement cette action, un outil, dont les premiers tests ont commencé, a été conçu par eRcane, l'aérofaneur (Figure 8). Simultanément dans deux interrangs de canne, des dents soulèvent la paille, arrachant par cette action les jeunes plantules qui s'étaient développées sous et dans le paillis. Des tests, à l'échelle de la parcelle sont en cours. Cette action est conduite en appui du projet Dephy Expé.

Figure 8 : Aérofaneur

Figure 9 : Andainage paillis et exportation

2. Dans le cadre d'une économie circulaire, la paille de canne peut être valorisée par l'élevage. Quel est l'impact de son exportation, plus ou moins importante, sur la maîtrise de l'enherbement et l'utilisation des herbicides ? Des travaux sont conduits à l'échelle de la parcelle. Ils ont demandé des réglages d'outils pour homogénéiser au mieux la répartition du paillis à la surface du sol afin qu'après prélèvement son épaisseur soit la plus régulière possible (Figure 9).

6.4 Dephy Ferme (G. Soubadou – CA)

<u>Présentation</u> :

Les actions, les objectifs et l'évolution du projet Dephy Ferme, nombre de fermes passant de 9 à 12 (retrait d'un exploitant du groupe initial et entrée de 4 nouveaux) sont développées (Figure 10 – Gauche) de même que l'évolution de l'IFT sur les neuf fermes initiales du projet (Figure 10 - Droite).

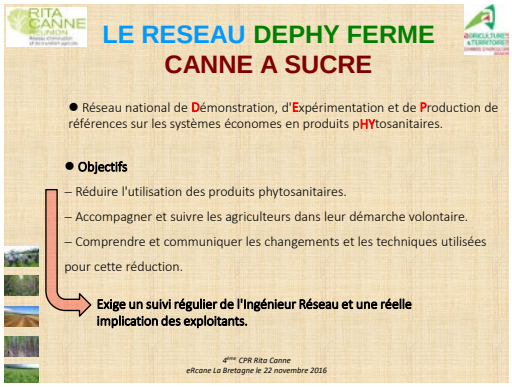

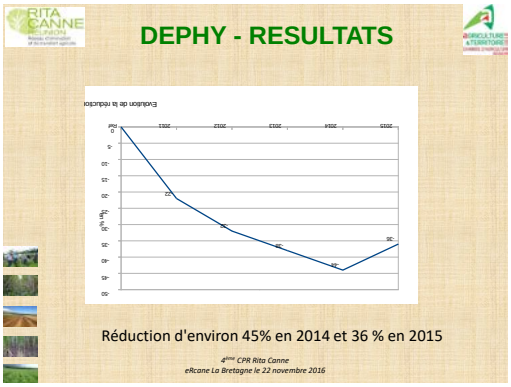

Figure 10 : Objectifs de Dephy Ferme (gauche) et évolution IFT sur les neuf fermes d'origine (doite)

<u>Echanges</u>[2] :

Les échanges qui ont suivi ces trois diaporamas ont essentiellement porté sur la présentation Dephy Ferme avec une interrogation sur la raison de la grande variabilité des IFT d'une ferme à l'autre (SSR) :

[2] Les trois sujets traités dans le cadre de projets conduits selon la démarche Ecophyto de réduction de l'usage des herbicides ont été présentés d'un seul tenant avec un temps d'échanges prévu au terme de ces présentations.

- plusieurs raisons évoquées : la taille de l'exploitation, les IFT les plus bas concernant les exploitations les plus petites où le planteur favorise les interventions manuelles régulières ; les zones géographiques, donc une pression de l'enherbement plus ou moins forte selon la pluviométrie ; l'éventuelle technicité du planteur .

Qu'en est-il de la communication des avancées enregistrées par Dephy Ferme quant à la réduction de l'emploi des herbicides (SSR) ? La CA souligne l'organisation de journées de transfert vers les planteurs, dont une se déroulera prochainement en décembre.

Pour la Daaf-Salim, le réseau Dephy Ferme montre la volonté d'agriculteurs d'évoluer dans leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Les interactions entre ce réseau de fermes et la démarche Rita sont à développer. Les données d'IFT pourraient être complétées de données économiques.

7 Animation Inter-Dom des Rita

J. Champagne (Acta)

Présentation :

Depuis le CPR de juin 2016, quelques mouvements au sein de l'équipe d'animation inter-dom, tant au MAAF –DGPE – DMOM qu'à l'Acta (Figure 11 droite).

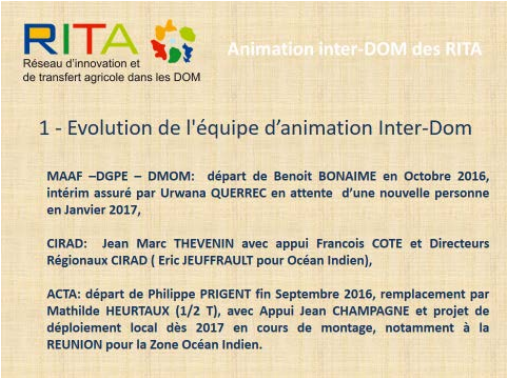

Figure 11 : Plan présentation animation Inter-dom Rita (gauche) et mouvements équipe (droite)

La plateforme Coatis (http://coatis.rita-dom.fr), s'enrichit progressivement de documentations en provenance des divers Rita, et connaît des développements nouveaux : flux RSS (Inra, Cirad AG, IT Ecophytopic), des espaces collaboratifs privés.

Les journées annuelles du Rita se partageront entre :

- des journées techniques d'échanges pour les acteurs et partenaires des RITA les 01 et 02 mars 2017 (+/- 80 participants) ;
- un séminaire RITA en matinée du 03 Mars dans le cadre du SIA, orienté vers un public plus large (150 participants espérés) pour communiquer autour de l'état d'avancement des RITA, la plus-value apportée par le dispositif, les résultats, l'impact de ceux-ci ;
- diverses réunions et autres groupes de travail DOM se tiendront pendant cette semaine: Animateurs RITA, VIVEA Formation, ACTA/ITA, IKARE …

Dans le cadre des RITA, l*e séminaire AgroEcoDom*, les 1ères journées inter-Dom en terrain tropical la première semaine de décembre regrouperont en Martinique 35 participants extérieurs, de 24 structures différentes, et potentiellement une quinzaine de structures martiniquaises. Une occasion pour échanger sur le terrain autour de 5 thématiques inter-Dom déjà abordées en ateliers : plantes de service, matériel végétal, fertilité et fertilisation, maladies vectorielles animales, alimentation animale / fourrages.

8 Divers

Deux sujets sont avancés par l'animateur du Rita Canne :

- dates des Comités de pilotage régionaux des Rita à La Réunion ;
- animation du Rita Canne requiert un temps plein.

Dates des CPR des Rita à La Réunion

Il s'agit de décaler les dates actuelles, respectivement proches du début et de la fin de la campagne, sucrière de façon à favoriser la participation de planteurs référents (planteurs participant aux groupes de travail par exemple). Les CPR des Rita de La Réunion se déroulant sur trois journées consécutives, cette proposition demande à être partagée avec les deux autres Rita.

Animation du Rita canne un ETP complet

Afin de favoriser les échanges entre les partenaires, animer les groupes de travail, organiser des rencontres techniques, l'animation du Rita Canne, à laquelle n'est actuellement consacrée qu'un mi-temps, requiert un temps plein, comme les autres Rita.

Les participants au CPR partagent cette idée qui devra être étudiée techniquement et financièrement courant 2017.

9 Conclusion

En conclusion de ce Copil, la nécessité de mobiliser les planteurs autour des parcelles de démonstration et dans les groupes de travail est de nouveau évoquée (Région, Cirad). Des parcelles à développer dans tous les environnements de culture de la canne à sucre (Planteur, SSR).

L'animateur du Rita mentionne que la mobilisation des planteurs pour la mise en place de parcelles de démonstration n'est pas toujpurs facile, malgré des voies différentes pour le faire : techniciens de développement, Caro Canne, réunions.

TSOI rappelle la nécessité de disposer aussi de moyens d'incitation (engrais, herbicides). La DAAf répond que ces dépenses doivent être éligibles.

La date du prochain CPR n'a pas été fixé, le sujet pourrait en être la mécanisation.

Décisions Majeures

1. **Parcelles de démonstration : pour que l'outil joue son rôle et pour intervenir rapidement dans les différentes situations prédoclimatiques de l'ile, il est nécessaire d'augmenter significativement le nombre de parcelles de démonstration. Une réflexion devra être conduite sur ce sujet lors d'une séance de travail qu'il est demandé à l'animateur du Rita Canne d'organiser début 2017. Elle réunira les directeurs des orgnanismes de développement, la Daaf, le Département, la Région, le Cirad, eRcane, le CTICS, TSOI.**
2. **Intensifier la communication vers les planteurs**
3. **Etude de la possibilité d'un temps plein pour l'animateur du Rita Canne**

Annexe 1

RITA CANNE RÉUNION Réseau d'innovation et de transfert agricole	**FEUILLE DE PRESENCE**	
	Date :	22-nov-16
	Objet :	**4ème CPR Rita Canne**
Nom	Prénom	Organisme
ACHARD	Pascal	Rita Animal / FRCA
BARAU	Laurent	eRcane
BARAU	Jean-Marie	Planteur
BARBET-MASSIN	Vladimir	eRcane
BOURGAUT	Gwenn	CTICS
BOYER de la GIRODAY	Pauline	planteur
BRETAGNE	Christophe	EPLEFPA Saint-Paul
CHAMPAGNE	Jean	Animation Nationale Rita / Acta
COSTET	Laurent	CIrad - UMR PBVMT
DAGALLIER	Jean-Cyril	Cirad
DE BAILLIENCOURT	Frédéric	DAF / SEAF
DUQUESNE	Simon	Tereos Sucre Océan Indien
ESTHER	Jean-JO	eRcane
FEUILLADE	Richard	DAAF
GROLLIER	Bernard	Journaliste Caro Canne
IRISSIN-MANGATA	Josiane	Région Réunion
JEUFFRAULT	Eric	Directeur Régional Cirad
LE MAIRE	Sylvie	Syndicat du Sucre de La Réunion
LEUNG	Julie	Chambre agriculture
LLOUQUET	Quentin	EpleFPA Saint-Joseph
MAILLARY	Ludovic	DAAF
MANSUY	Alizé	eRcane
MARION	Daniel	Rita Canne
MARNOTTE	Pascal	Cirad - UR Aïda
MARTIN	José	Cirad - UR Aïda
MICHEL	Bernard	Vivea Réunion
PAILLAT	Jean	eRcane
PAYET	Olivier	CTICS
POSER	Christophe	Cirad - UR Aïda
RONDEAU	Philippe	Tereos Sucre Océan Indien
ROUX	Estelle	FDGDON
SOUBADOU	Gislain	Chambre agriculture
THOMAS	Patrick	Tereos Sucre Océan Indien
THONG-CHANE	Audrey	eRcane

Annexe 2

PROGRAMME 4ème CPR RITA CANNE

22-nov-16

Horaire	Objet	Intervenant
8h30-9h00	Accueil des participants	
INTRODUCTION & ACTIONS RITA CANNE (2ème semestre 2016)		
9h00-9h15	Introduction CPR et approbation CR du CPR du 9/06/2016	DAAF
9h15-9h20	Approbation PV CR CPR du 9/06/2016	D. Marion
9h20-9h30	Actions Rita depuis CPR de 9/06/2016	
9h30-9h35	Echanges programmation Rita	
PARCELLES DE DEMONSTRATION		
9h35-9h45	Parcelles démonstration CA	G. Soubadou
9h45-9h55	Parcelles démonstration Pôles Canne	S. Duquesne
9h55-10h05	Parcelles de démonstration variétés	L. Barau
10h05-10h20	Echanges parcelles de démonstration	
MAÎTRISE DE L'ENHERBEMENT		
10h20-10h25	Introduction sujet technique	D. Marion
10h25-10h45	Réduction doses 2,4-D	JJ Esther
10h45-11h00	Dephy Expé	A Mansuy
10h00-11h15	Méthode de lutte mécanique	V. Barbet Massin
11h15-11h30	Dephy Ferme	G. Soubadou
11h30-11h45	Echanges Maîtrise des mauvaises herbes	
INTER-DOM & ECHANGES RITA CANNE		
11h45-12h05	Rita inter-dom	J. Champagne
12h05-12h30	Questions diverses / Actions Rita premier semestre 2017	
12H30	**REPAS à eRcane**	